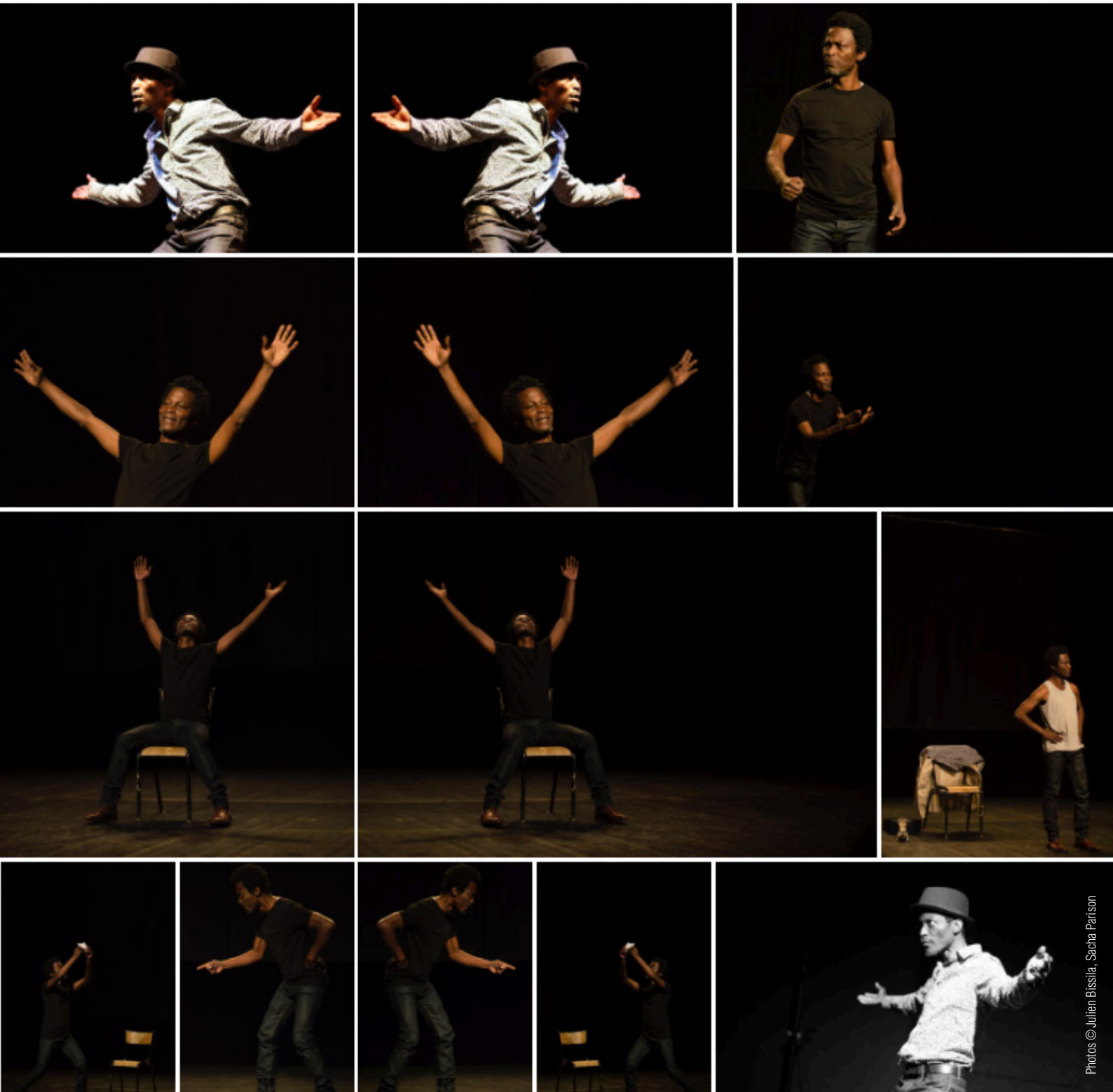


# Ma Nostalgie

de Julien Bissila et Richard Mahoungou

ASTROV | Jean de Pange

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE



|      |                                       |
|------|---------------------------------------|
| P.3  | Deux Congo                            |
| p.4  | Colonisation, décolonisation          |
| p.5  | Sassou Nguesso & guerres civiles      |
| p.6  | L'affaire des disparus du Beach       |
| p.8  | Migration et asile : quelques repères |
| p.9  | Julien Bissila                        |
| p.10 | Biographies                           |
| p.11 | La compagnie Astrov                   |

« À Marseille, pendant le festival, nous apprenons que notre spectacle n'a pas plu aux autorités de mon pays.

*Des gens nous appellent, des amis du pays nous appellent.*

*Ils nous disent : « Attention ! Tout le pays sait que vous êtes en France pour jouer cette pièce ! et ils ne sont pas contents. Vous êtes passé par l'aéroport ? Oh la la la Si vous revenez, passez peut être par Kinshasa... »*

*Kinshasa, mais c'est la RDC, le Congo Belge ! Moi je suis du Congo Français ! Du Congo Brazzaville. Passer par Kinshasa, ça veut dire passer par le pays voisin, traverser le fleuve Congo dans une pirogue la nuit comme un voleur !!! »*



# Deux Congo

La **République du Congo** et la **République démocratique du Congo** sont tous les deux des pays d'Afrique centrale, situés de part et d'autre de l'équateur. Afin de différencier ces deux pays, la République du Congo est aussi appelée **Congo-Brazzaville** (Brazzaville étant sa capitale), tandis que la République démocratique du Congo est appelée **RDC** ou encore **Congo-Kinshasa** (Kinshasa étant sa

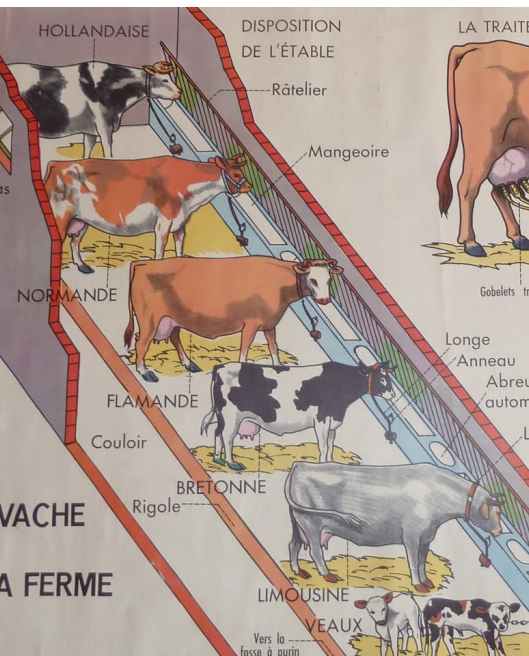
capitale). La République du Congo est une ancienne colonie française (de 1910 à 1960), tandis que la République démocratique du Congo est une ancienne colonie belge (de 1908 à 1960).

Par ailleurs, avec la **zaïrisation** (mouvement politique consistant à revenir à une authenticité africaine des toponymes et patronymes, en supprimant tout ce qui est à consonance occidentale), le pays

s'est appelé **Zaire** de 1971 à 1997. La RDC est aussi le deuxième plus vaste pays d'Afrique après l'Algérie. Les couleurs du drapeau de la République du Congo sont celles traditionnelles du panafricanisme (mouvement qui encourage la pratique de la solidarité entre les Africains où qu'ils soient dans le monde), couleurs que l'on retrouve aussi dans le drapeau éthiopien ; le vert pour la nature du pays, le jaune symbolise les richesses naturelles de la nature, et le rouge pour la lutte de liberté. Les couleurs du drapeau de la RDC sont le bleu ciel (symbolisant la paix), une bande rouge (représentant le sang des martyrs), le jaune le long des deux côtés de cette bande (signe de la richesse du pays), et l'étoile jaune renvoie à un pays uni, promis à un avenir rayonnant.



« L'intégration... Faut que je m'intègre... faut que je m'intègre... Mais j'essaie ! Si il n'y avait pas eu l'indépendance, moi je serai français, mon père dans sa douche, il chante la marseillaise. Chez nous, quand un bébé naît son père et sa mère lui parlent français, avant même qu'il aille à l'école. Au collège, on apprend l'histoire française (l'histoire de l'Alsace et de la Moselle), la géographie française, son agriculture et même ses vaches, les vaches françaises ! »



## LE ROYAUME DU CONGO

Le royaume du Congo est un ancien État de l'Afrique équatoriale fondé vers le début du XIV<sup>e</sup> siècle mais dont l'histoire n'est connue des Occidentaux que depuis sa découverte par le voyageur portugais Diogo Cam en 1484. Très étendu (les Kongos, notamment, peuplent un territoire qui correspondrait aujourd'hui aux deux Congo, en s'étendant jusqu'au Gabon et en Angola), le territoire est gouverné par un roi élu, le Manicongo, et divisé en six provinces. Des relations s'établissent dès le XV<sup>e</sup> siècle entre Congolais et Portugais (conversion au christianisme des Manicongo, vie à la cour selon les modes et mœurs portugaises...), mais, à partir de 1518, l'afflux de trafiquants portugais se livrant à la traite des Noirs affaiblit le royaume, déjà en proie à de fréquentes guerres de succession (la monarchie étant élective), ce qui aboutit au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle à un émiettement politique du pays.

# Colonisation Décolonisation

## LA COLONISATION

Vers 1875, le roi des Belges, Léopold II, sous couvert d'arguments scientifiques et humanitaires, s'intéresse de près au Congo dont il souhaite s'assurer la propriété. En 1879, Henry Morton Stanley, voyageur britannique, lance avec un groupe belge une expédition au Congo pour le compte de Léopold II. Devancé par l'expédition française de Pierre Savorgnan de Brazza, déjà établie à l'emplacement de l'actuelle Brazzaville, il s'installe sur la rive opposée du fleuve, à Léopoldville. Malgré les revendications du Portugal sur l'embouchure du Congo, la conférence de Berlin de 1885 reconnaît Léopold II comme souverain à titre personnel (et non en tant que roi des Belges) de l'État du Congo. Ce dernier assume donc une grande partie de la colonisation et de la conquête de nouvelles terres (Katanga, Kivu...) sur sa fortune personnelle. C'est seulement en 1908 que le Parlement belge accepte le transfert du Congo à la Belgique.

## LE CONGO BELGE

La colonisation exploite activement les ressources minières du pays : cuivre et diamants surtout. En 1928, le Congo belge est le deuxième producteur de diamants du monde, derrière l'Union sud-africaine. À la fin de la période coloniale l'analphabétisme concerne entre 70 et 75 % de la population. L'éveil politique émerge en 1956 avec

le Manifeste de la conscience africaine et le Manifeste de l'Abako. De nombreux partis politiques noirs se constituent, dont le Mouvement national congolais de Patrice Lumumba. L'indépendance de la République du Congo est officiellement proclamée le 30 juin 1960.

## LE CONGO-BRAZZAVILLE

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, des commerçants français, principalement trafiquants d'esclaves et d'ivoire, explorent les côtes avoisinant l'embouchure du Congo, mais l'expédition officielle lancée par la France au Congo, menée par Savorgnan de Brazza, a seulement lieu en 1875. Les initiatives de Léopold II de Belgique, qui vient d'engager Stanley, poussent la France à s'assurer rapidement des droits à l'occupation des terres congolaises. En 1885, le Congo devient un des quatre États de l'Afrique Équatoriale Française, et Brazzaville la capitale de l'AEF. Le traité de 1887 fixe les frontières des possessions françaises et en 1891 est fondée la colonie du Congo français. En 1946, le Congo est un territoire français d'outre-mer, représenté à l'Assemblée nationale. À la suite du référendum de 1958, le Congo devient une république au sein de la Communauté française et obtient son indépendance complète le 15 août 1960.

« Arrivé au rond-point Sassou Nguesso, tu traverses l'avenue Sassou Nguesso et là devant l'hôpital Sassou Nguesso, tu rejoins la rue Sassou Nguesso-fils et derrière l'université Sassou Nguesso (ex Marien Ngouabi) tu as l'avenue sainte-vierge Mama Mboualé, mère de Sassou Nguesso, et tu passes devant la tour Total – ex Elf (Au sommet de la tour se trouve un gigantesque portrait du président Sassou Nguesso – sous des énormes projecteurs avec une phrase clignotante "Autosuffisance alimentaire d'ici l'an 2000"). »

# Sassou Nguesso & Guerres civiles

Le Congo indépendant connaît dès sa naissance des troubles sanglants qui opposent les Kongos Balalis (partisans de Fulbert Youlou) et les Tékés Mbochis (partisans du Parti Populaire Congolais de Jacques Opangault). Les partisans de Fulbert Youlou obtiennent la majorité aux élections de 1959 et le Congo proclame son indépendance complète le 15 août 1960.

Fulbert Youlou est renversé par un coup d'État en août 1963 et le Congo adopte une ligne « socialiste » sous la conduite d'Alphonse Massembat-Debat. Après sa démission forcée en 1968, le pouvoir passe à des militaires d'extrême gauche, le capitaine Ngouabi devenant chef de l'État. Un coup d'État coûte la vie à Ngouabi en 1977. Les auteurs directs de l'assassinat et l'ancien président Massembat-Debat, accusés d'avoir participé au complot, sont immédiatement tués. Le colonel Yhombi-Opango devient chef de l'État. Il est cependant accusé de corruption et laisse sa place en 1979 à l'homme

fort du Parti Congolais du Travail (PCT), le colonel Sassou Nguesso, officiellement élu en mars de la même année et réélu en 1984. Le régime réaffirme sa ligne socialiste (marxiste-léniniste) et la primauté du PCT.

Alors que Denis Sassou Nguesso est toujours chef de l'État, la Conférence nationale de 1991 ouvre la voie au pluralisme politique et aux premières consultations libres, ainsi qu'à l'abandon de toute référence au marxisme. En 1992, Pascal Lissouba est élu mais son gouvernement de coalition est aussitôt censuré par l'Assemblée. Les nouvelles élections législatives de 1993 qui lui sont favorables sont violemment contestées par l'opposition.

De parades militaires en coups d'État successifs, le pays sombre alors dans une série de trois guerres civiles particulièrement dévastatrices (1993, 1997 et 1998-1999) lors desquelles chacun des principaux belligérants est

soutenu par des milices partisans encadrées par des militaires.

En octobre 1997, le président angolais José Eduardo dos Santos, allié de Sassou Nguesso, engage une large partie de son armée dans le conflit congolais : le 24 octobre 1997, Denis Sassou Nguesso s'autoproclame président du Congo, fauteuil qu'il occupe encore aujourd'hui.

La guerre civile au Congo-Brazzaville et l'intensité des combats qui ont dévasté la capitale du pays ont envoyé des milliers de réfugiés à travers le fleuve Congo à Kinshasa, dont nombre se sont installés dans des camps comme celui de Kinkole, ouvert en juin 1997, à environ 45 km du centre de Kinshasa.

On estime (de 1997 à 2000) le nombre de victimes à 100 000 morts, soit 3 % de la population du pays, ce qui constitue un traumatisme considérable.



Pagne de propagande distribué aux militants du Président Sassou Nguesso (Congo Brazzaville) lors de sa campagne électorale de 2009.



*Je n'arrive pas à croire que je sois là ! Devant vous,*

*C'est vrai je n'arrive pas y croire, Que je sois là devant vous.*

*Je suis parti de chez moi, de mon pays le Congo Brazzaville, pour jouer cette pièce de théâtre, Crabe rouge, dans un festival à Marseille.*

*Cette pièce traite de cette affaire... L'affaire des disparus du Beach.*

*Vous connaissez cette affaire. Non ?»*

# L'affaire des disparus du Beach

**Muriel Maalouf à propos  
de *Crabe Rouge*, de Julien Bissila  
RFI Afrique le 07-10-2013 :**

Julien Mabilia Bissila nous transporte dans l'ambiance chaude du bar Crabe rouge à Brazzaville où a été retransmis le procès du Beach. [...] « Pour une fois, on avait un procès qui devrait juger des généraux qui devraient répondre à des accusations sur les massacres, raconte Julien Mabilia Bissila. C'était une grande première. Donc les gens étaient pleins d'enthousiasme. Moi, j'étais dans ce bar en train de suivre ce procès et, tout d'un coup, c'est la foule qui m'a inspiré.»

Une foule qui inspire à l'auteur des personnages hauts en couleur: un enfant soldat, une danseuse enceinte, un colonel à la retraite. Ils parlent une langue qui mêle les envolées lyriques aux expressions de la rue. Des êtres cassés par la guerre et qui nous touchent dans leur marginalité.

En décembre 1998, alors que la République du Congo (Brazzaville) est en proie à une violente guerre civile et que les forces gouvernementales se livrent à un véritable « nettoyage » dans certains quartiers de la capitale congolaise, plusieurs centaines de milliers de personnes sont contraintes de fuir Brazzaville. La majorité des déplacés se rend dans *le Pool*, une zone de forêt tropicale située au sud de Brazzaville, où elle vit plusieurs mois dans un complet dénuement avant de passer en République Démocratique du Congo.

En avril 1999, un accord est signé entre la République démocratique du Congo, la République du Congo et le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) définissant un couloir humanitaire pour le rapatriement volontaire des réfugiés par bateau, depuis Kinshasa, capitale de la RDC. Des centaines de réfugiés acceptent de rentrer à Brazzaville par son port fluvial (baptisé le « Beach »), vivement encouragés par un vibrant appel radiotélévisé du président Sassou Nguesso garantissant qu'il ne leur serait fait aucun mal.

Le premier retour de familles (adultes, femmes, enfants) a lieu par la « traversée du Beach » (navette fluviale qui effectue les liaisons Brazzaville-Kinshasa), et comprend environ 1 500 personnes, sous le contrôle du HCR. Ces personnes sont accueillies dès leur arrivée au Beach par des dizaines de personnalités gouvernementales et militaires puis. Une fois celles-ci parties, les réfugiés sont interpellés par des militaires, appartenant probablement à la garde présidentielle, et triés : les hommes valides sont acheminés par convois dans des camps ou vers la présidence de Mpila. À partir de ce moment, toute trace de ces personnes est perdue.

Les rumeurs de disparitions poussent le HCR à mettre en place un système pour un meilleur contrôle des retours. Le Bureau du HCR au Congo disposerait d'une liste de 108 personnes disparues entre fin mai et juillet 1999.

De son côté, l'Association des parents des personnes arrêtées par la force publique et portées disparues a recueilli et collecté les témoignages de nombreuses



représentation de *Crabe Rouge*, © rfi.fr

familles sur les circonstances des disparitions sur une période allant de mars à novembre 1999 et a recensé plus de 350 cas de disparitions.

Grâce aux récits de survivants et au minutieux travail des familles de disparus et des organisations nationales et internationales de défense des droits de l'Homme, il est désormais possible de

reconstituer une partie des évènements.

Soumis à un véritable examen corporel pour « détecter des stigmates » démontrant leur activisme au sein des Ninjas (milice privée de Bernard Kolélas, opposant de Denis Sassou), les hommes ont été supposés appartenir à ces milices. Certaines rumeurs parlent de personnes entassées vivantes dans des containers, qui auraient été soudés et jetés dans le fleuve, ou incendiés dans les locaux de la présidence de Mpila. Un container a été retrouvé, entraîné par le courant, au niveau des cataractes.

La seule information que détenaient les familles étaient que les leurs faisaient l'objet d'interrogatoires et seraient libérés par la suite.

Les témoignages des rescapés et d'autres sources permettent de conclure que les autorités congolaises ont agi selon un plan bien orchestré et que cette opération a été confiée à des forces organisées et exécutée selon des ordres précis ayant pour objectif de liquider physiquement des personnes valides, principalement originaires de la région du Pool.

Le bac du débarcadère du Beach, à Brazzaville, qui fait la navette sur le fleuve entre les capitales des deux Congos, Brazzaville et Kinshasa. © Patrick Fort / AFP



« Au bout du compte ils me disent : « Monsieur votre procédure est toujours valable. Il faut repartir dans cette ville, à Metz » Et je repars.

Juge, préfecture, préfecture, juge, liste d'attente, hébergement d'urgence, 115, juge, préfecture, préfecture, juge, attente, attente, attente, les nuits dehors... »

# Migration et asile : quelques repères

## IMMIGRANT, MIGRANT :

Les deux termes désignent une personne en déplacement entre son pays d'origine et le pays d'accueil.

## IMMIGRÉ, ÉMIGRÉ :

Un immigré, c'est celui qui s'installe dans un autre pays que celui dont il est originaire. Un émigré, c'est celui qui quitte son pays d'origine pour aller vivre ailleurs. En fait, c'est la même personne, mais selon deux points de vue différents.

## DEMANDEUR D'ASILE :

C'est un migrant qui demande à un pays de le protéger en lui permettant de s'y installer. En général, cette personne est en danger dans son propre pays et pour cette raison, ne peut pas y rester ni y retourner.

## RÉFUGIÉ :

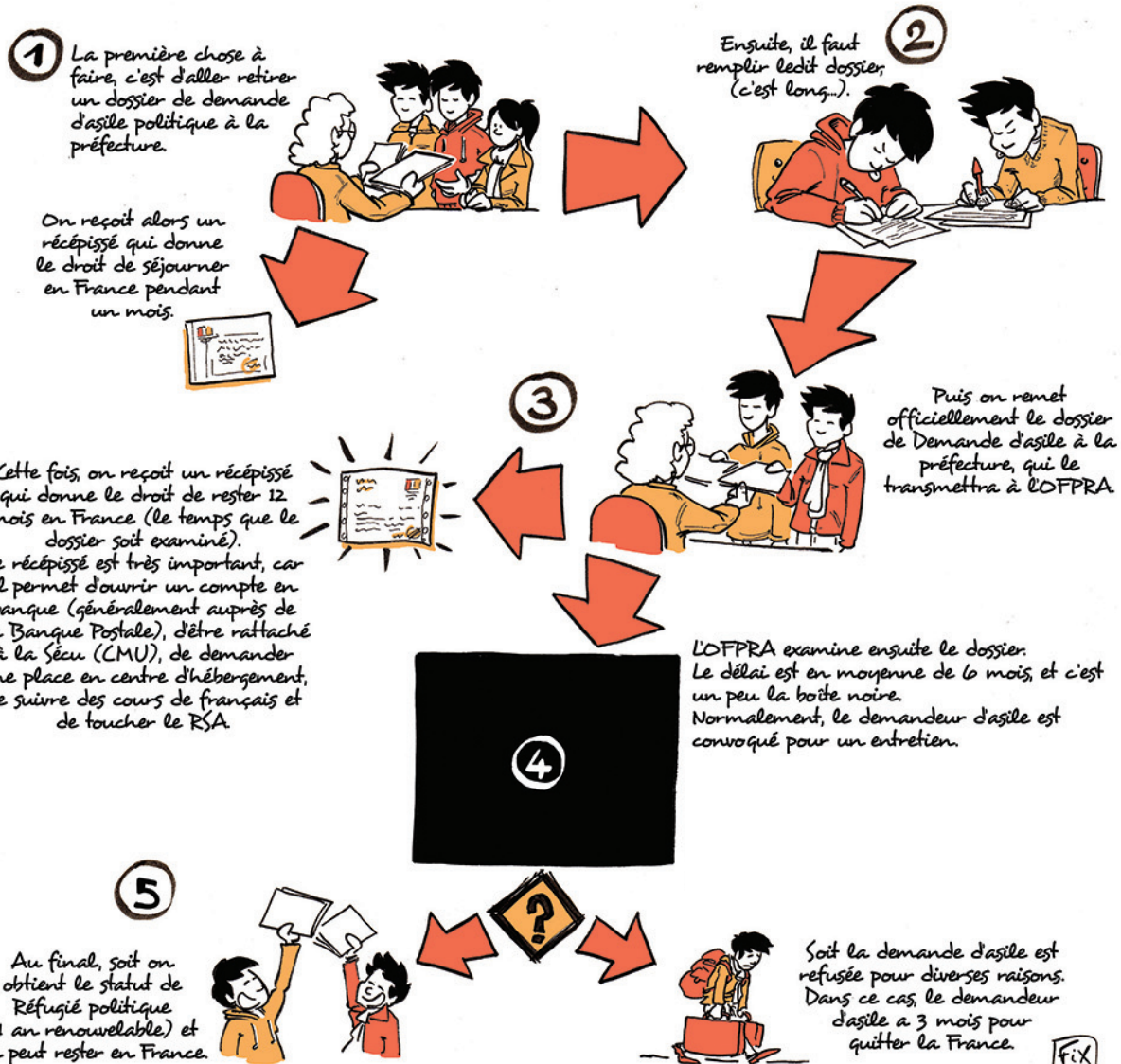
Littéralement, c'est celui qui a trouvé un refuge, pour se mettre à l'abri d'un danger. On appelle « réfugié » la personne qui a obtenu une réponse positive à une demande d'asile.

## OFPRO :

Office français de protection des réfugiés et apatrides, établissement public administratif chargé d'assurer en France l'application de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés et de la Convention de New York de 1954.

L'asile étant un lieu où une personne se sentant menacée peut se mettre en sécurité, le droit d'asile renvoie au fait que, dans différentes civilisations, les sociétés ont reconnu un droit à chaque être humain de trouver refuge face à des menaces et des persécutions.

## Procédure de demande d'asile en France :





« Lui, celui qui parle c'est Julien. Un auteur de théâtre. Et c'est lui qui a écrit cette pièce *Crabe rouge* dans laquelle j'ai joué. »

# Julien Bissila



Photo © Patrick Fabre

Julien Mabilia Bissila est né à Brazzaville en 1976.

Sa formation d'acteur s'est faite au Congo avec les dramaturges Jean Jules Koukou et Abdon Khoumba. Il participe à plusieurs créations du Théâtre des Tropiques et du Saka-Saka Théâtre.

Pour l'écriture, la guerre sera un élément déclencheur. Après plusieurs années d'errance dans la forêt, au sortir de la guerre, il écrit plusieurs pièces dont *Crabe Rouge* (Hommage aux disparus du Beach). Il crée la compagnie Nguiri-Nguiri Théâtre en 2002 et met en scène ses textes *Le Musée de la honte*, *La Dernière chance* ainsi que des textes d'Emmanuel Dongala adaptés à la scène.

En Europe, il est accueilli par le théâtre du Vieux Colombier dans le cadre de son programme « Écritures d'Afrique » dans *La mort vient chercher chaussures* de Dieudonné Niangouna, mise en scène de Martin Ambara et, en 2009, comme comédien par le Théâtre des Bernardines à Marseille sous la direction d'Eva Doumbia.

En 2010, sa pièce *Crabe rouge* est présentée pour la première fois à Brazzaville au festival Mantsina sur scène puis en France, mise en espace au théâtre du Rond-Point à Paris, à Limoges dans le cadre des Nouvelles Zébrures et enfin au théâtre des Bernardines / festival Actoral.

En 2011, il obtient la bourse du festival des Francophonies et réside

à la Maison des auteurs. Sa pièce *Au nom du Père du fils et de J.M. Weston* (édition Acoria) est lauréate des journées de Lyon des auteurs 2011. La pièce est lue et mise en espace aux 29<sup>es</sup> Francophonies en Limousin, puis à Avignon 2013 avec Rfi dans le cadre de « ça va, ça va l'Afrique » puis sur France culture, Festival contre-courant, Festival dramaturgie en dialogue (Montréal) Francophonies en limousin 2013...

En septembre 2014, il est le lauréat du premier Prix RFI Théâtre avec sa pièce *Chemin de fer*. Il en donne une lecture à Avignon en juillet 2015 dans le cadre du cycle "Ca va, ça va l'Afrique" présenté par RFI. Elle sera reprise à Limoges et à Paris dans le cadre des Nouvelles Zébrures. En novembre 2015 il met en scène sa pièce *Au nom du Père du fils et de J.M. Weston* au Tarmac à Paris.

En 2016, Julien Bissila collabore avec le collectif Zavtra sur l'écriture de *Transe(s) ou Carnet de voyage*. Un véritable travail de recherche se met en place avec le collectif.

Il collabore également à de nombreux projets dans le cadre de résidences d'écritures et de recherches : Marseille (Résidence d'écriture et de création dans le cadre du projet *Chemin faisant* avec La Cité ; Rennes (Résidences au Lycée Bréquigny) avec le MIDAF ; Metz (*Ma Nostalgie* compagnie Astrov) ; Lyon (Théo Argence) et avec le Festival des Francophonies en Limousin il anime des ateliers avec des élèves de 6<sup>e</sup> de deux collèges de Limoges dans le cadre du projet *Nous tous : se voir grandir, se voir changer*.

# Biographies



Photo © Julien Bissila

**Adam Richard Mahoungou**, artiste plasticien et comédien a étudié à l'école des Beaux-Arts de Brazzaville. En 1992, il démarre sa carrière artistique dans la troupe théâtrale Tchicaya Utasm'si puis intègre l'atelier Punta Negra au Centre culturel français. En 1994, il confirme son travail de comédien avec la troupe Bivelas Théâtre sous la direction de Pierre Claver Mabiala. Richard Mahoungou a participé à plusieurs créations théâtrales et festivals en Afrique. En 2004, il quitte la ville de Pointe-Noire et intègre la compagnie L'atelier Bobatu dirigée par Jean Clovis Ngoubili, pour plusieurs créations dont *Vermeer beau bleu* et *Artémésia vulgarise*. En 2010, il participe à la création de la pièce *Crabe Rouge* du metteur en scène et comédien Julien Bissila (création au Théâtre des Bernardines et au Théâtre des Argonautes avec la compagnie Nguiri Nguiri).

Comédien et metteur en scène, lauréat de l'Unité Nomade de Formation à la Mise en Scène du CNSAD, **Jean de Pange** crée la compagnie Astrov en 2004. Astrov croise des créations de textes de répertoire (*La Tragique et mystique histoire d'Hamlet*, création 2017 ; *Tartuffe* ; *Dom Juan* ; *Le retour au désert*), des commandes à des auteurs (*Je t'écris mon amour* de Emmanuel Darley, création 2016 ; *Understandable ?* de Shiro Maeda, créé à Tokyo en 2012 ; *Tentation*, création française de l'auteur catalan Carles Batlle) et des spectacles issus d'écritures documentaires (*Moi, Bernard* en 2018, *Ma Nostalgie*, en 2015). Parallèlement au travail de compagnie, Jean de Pange adapte et met en scène plusieurs opéras dont *Pelleas et Mélisande* de Claude Debussy pour l'Opéra de Metz et *The Fairy Queen* de Henry Purcell pour l'Opéra de Rennes. Il mettra en scène *The Rake's Progress* d'Igor Stravinsky en 2019 pour l'Opéra de Nice. Comme comédien au théâtre il a notamment travaillé avec Frédéric Cherboeuf (*L'adversaire* en 2016), Volodia Serre (*Les Trois sœurs* de Tchekhov en 2013).

# La Compagnie Astrov



Photo © Julien Bissila

Menée par Jean de Pange, la compagnie Astrov propose un théâtre direct et épuré qui se traduit par un dépouillement esthétique de plus en plus affirmé au fil des différentes créations –cf. *Dom Juan* (2010), *Understandable?* (2012), *Tartuffe* (2014), *Ma Nostalgie* (2015), *Je t'écris mon amour* (2016). Une volonté esthétique et politique qui tend à affranchir le travail de plateau de tout discours référentiel, symbolique ou contextualisant. Le texte est envisagé ici comme une partition qu'il convient de traverser en se concentrant exclusivement sur la clarification des enjeux de la représentation (de ce qui est vu et entendu par le public). Il s'agit d'un processus où l'interprète est hautement responsabilisé. Les spectacles d'Astrov sont des structures souples et chaque membre de l'équipe est nécessairement maître du propos dramaturgique. Astrov produit un théâtre de situation (s'opposant ici au théâtre de personnages) qui ne tend pas à produire d'images discursives mais cherche à unifier la direction d'acteurs et la mise en scène.

Chaque mise en scène est bâtie à partir d'un événement premier énonçable. Une situation préexistante à la représentation où le public –partie intégrante du processus ou non– doit percevoir immédiatement sa place. Il s'agit d'établir un pacte tacite entre ceux qui parlent et ceux qui écoutent. C'est à partir de cette situation qu'une parole, évidente, nécessaire et authentique est espérée : c'est-à-dire quelque chose de plus que des mots ou du texte. Shakespeare n'attend rien d'autre des acteurs quand il met ces phrases dans la bouche d'Hamlet : « tout ce qui surjoue s'éloigne des propos du théâtre, dont la seule fin, du premier jour jusqu'au jour d'aujourd'hui, reste de présenter comme un miroir à la nature. »

La compagnie affirme la recherche d'un théâtre populaire à la fois simple et réflexif. L'objectif poursuivi est d'inviter le spectateur à vivre une expérience brute et directe, qui ne cherche pas à adresser de message prédéfini, mais qui, à partir d'un geste espéré comme authentique, l'inscrit dans une réflexion ouverte sur le monde et sur la société.

**Les spectacles d'Astrov sont des structures souples et chaque membre de l'équipe est nécessairement maître du propos dramaturgique.**

# Sources

p. 3 :

<https://jeretiens.net> : *République du Congo ou République Démocratique du Congo ?*

pp. 4, 5 :

Pièce (dé)montée n°167, juillet 2013, réseau SCÉRÉN

pp.6, 7 :

<https://blogs.mediapart.fr> : *N'oublions jamais l'affaire des disparus du Beach ;*

<https://fr.wikipedia.org> : *Affaire des disparus du Beach*

p.8 :

<https://www.1jour1actu.com> : *Grand dossier, spécial migrants*

p.9 :

<http://www.lesfrancophonies.fr> : *Julien Bissila*